CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 6 mai à 20h00,

Sont présents les conseillères et conseillers : Richmond Viau poste no.1, Deborah Beattie poste no.2, Julie Bergeron poste no.4, Jean-Marc Lamoureux poste no.5 et Jennifer Levie au poste no.6 Tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le poste no. 3 est vacant

2024-05-79 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 6 MAI 2024

- 1. Ordre du jour
- 2. Procès-verbal du 8 avril 2024
- 3. Comptes payables
- 4. Règlements:
 - a) Premier projet règlement no.309-17 modifiant le règlement de zonage no.309 visant certaines conditions pour les campings et les chenils
- 5. Dépôt des faits saillants des états financiers de l'année 2023
- 6. Désignation de la firme comptable externe pour l'audit 2024
- 7. Ouverture des soumissions pour travaux aux chemins Quest et Heeney
- 8 Nomination du maire suppléant.
- 9. Nomination de la présidente du comité consultatif en urbanisme
- 10. Avenant à l'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie
- 11. Renouvellement de bail Bell mobilité cellulaire
- 12. Ajout de l'annexe "A" l'entente relative aux loisirs entre les municipalités du village et du Canton de Hemmingford
- 13. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration:
 - 1. Congrès ADMQ 2025
 - b) Voirie
 - c) Service des incendies :
 - 1. Porte en acier
 - 2. Système de contrôle d'accès
 - 3. Habits de combat
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 - 1. Soutien financier école Saint-Romain
- 14. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
- 15. Sujets divers : Pour département d'incendie coussin gonflable pour soulèvement camion lourd renversé.
- 16. Correspondance
- 17. Période des questions
- 18. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 15, "Sujets divers", ouvert.

2024-05-80 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 8 avril 2024 tel que déposé.

2024-05-81 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2024, ou par une appropriation de surplus ;

202400146	2024-04-12	Municipalité de Napierville	2 238,08 \$
202400147	2024-04-12	CAMPING CANNE DE BOIS	700,00 \$
202400148	2024-04-12	Ministère du revenu du Québec	8 161,90 \$
202400149	2024-04-12	Receveur Général du Canada	3 097,57 \$
202400150	2024-04-12	Bell Mobilité	82,40 \$
202400151	2024-04-12	WEX Canada Ltd. (esso)	2 269,87 \$
202400152	2024-04-12	Petite caisse - bureau	280,35 \$
202400153	Annuler		0,00 \$
202400154	2024-04-18	SCABRIC	100,00 \$
202400155	2024-04-24	Hydro-Québec	1 620,53 \$
202400156	2024-04-24	BELL Canada - INTERNET	132,12 \$
202400157	2024-04-24	Cogeco Connexion Inc.	330,80 \$
202400158	2024-04-30	Contact Cité	16 671,38 \$
202400159	Annuler		0,00 \$
202400160	2024-04-18	Desjardins - Assurances	2 850,20 \$
202400161	2024-05-06	Dunton Rainville	229,95 \$
202400162	2024-05-06	Fonds d'information	30,00 \$
202400163	2024-05-06	Village de Hemmingford	1 809,83 \$
202400164	2024-05-06	Ministère des finances -	331 746,00 \$
202400165	2024-05-06	Perron et fils Inc.	1 157,12 \$
202400166	2024-05-06	Somac Diesel performance Inc.	1 969,64 \$
202400167	2024-05-06	Les Carrières Ducharme Inc.	558,91 \$
202400168	2024-05-06	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	459,90 \$
202400169	2024-05-06	JALEC INC.	459,90 \$
202400170	2024-05-06	Quincaillerie Hemmingford	26,29 \$
202400171	2024-05-06	HAMSTER	299,31 \$
202400172	2024-05-06	SPCA Roussillon	721,66 \$
202400173	2024-05-06	SERVICE RG 1998	275,94 \$
202400174	2024-05-06	TECHNOLOGIES BIONEST INC.	1 325,28 \$
202400175	2024-05-06	ACKLANDS-GRAINGER INC.	64,97 \$
		Paie des employés	17 729,29 \$
			397 399,19 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 397 399,19 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

Le premier projet de règlement no.319-17 a été retiré et reporté au prochain conseil

2024-05-82	PREMIER PROJET RÈGLEMENT NO.309-17 MODIFIANT
202 : 00 02	
	LE REGLEMENT DE ZONAGE NO.309 VISANT
	<u>CERTAINES CONDITIONS POUR LES CAMPINGS ET</u>
	I ES CHENII S
	ELO CHENILO

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté lors de la séance régulière le 8 avril 2024 par le conseiller Jean-Marc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions pour la sous-catégorie d'usage "mini-maison" à l'intérieur d'un camping,;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no.309-17 vise certaines conditions dans l'aménagement et construction de chenil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _______APPUYÉ par _______ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté, et l'aménagement et construction chenil;

D'ACCEPTER le premier projet de règlement no.309-17, d'en publier un avis de consultation publique qui aura lieu à la séance du 3 juin 2024, et d'envoyer à la MRC des Jardins-de-Napierville l'extrait de résolution ainsi que ce premier projet de règlement.

PRÉSENTATION DES FAITS SAILLANTS 2023 PAR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et dans un souci de transparence et d'information, les faits saillants de l'année 2023 ainsi que le résumé du rapport financier 2023.

Inclus dans ce rapport, la rémunération des élus, ainsi que les réalisations.

RÉALISATIONS EN 2023

- La poursuite des efforts des élu(e)s à soutenir le développement résidentiel et commercial, par l'accès d'une aide financière aux entreprises implantées dans notre communauté.
- La poursuite du programme d'amélioration du réseau routier local, incluant des travaux majeurs sur le chemin James Fisher, la réparation de fissures, colmatage de trous et le rafraîchissement des lignes de chemins. Des travaux ont été fait en préparation du resurfaçage de la chaussée des chemins Quest et Heeney en 2024.

Service des incendies :

- 1. Une nouvelle cohorte de pompières et pompiers a débuté sa formation Pompier 1;
- 2. Le renouvellement et achat d'équipements neufs ;
- 3. Organisation de journées de prévention des incendies par les pompières et pompiers dans les écoles primaires de Hemmingford ;
- Continuité dans le financement en partenariat avec la municipalité du Village, des infrastructures en loisir, comme l'aménagement de nouveaux équipements et l'aide financière versée au Centre d'archives Hemmingford, au Centre communautaire Hemmingford et au nouveau Comité sportif Hemmingford;
- Contribution monétaire importante versée aux Fonds d'urgence Hemmingford et paniers de Noël pour soutenir les gens de la communauté de Hemmingford tout au long de l'année
- Soutien financier important à la publication de l'Info-Hemmingford;

 Versement de bourses d'études aux finissants des écoles secondaires Louis-Cyr et Chateauguay Valley Regional pour encourager la poursuite d'études post-secondaire ainsi qu'une contribution financière pour divers projets aux écoles primaires Saint-Romain et Hemmingford élémentaire

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2023

- Conformément à la loi sur la rémunération des élus, je désire vous informer que pour l'année 2023, le salaire du maire est de 17 312 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 8 656 \$. Le salaire versé pour la participation au conseil des maires de la MRC des Jardins-de-Napierville est de 5 933\$ ainsi que l'allocation de 2 967\$.
- Le salaire annuel moyen pour un membre du conseil est de 5 211 \$ et l'allocation de dépenses moyennes de 2 606 \$. Les salaires sont basés sur la présence aux séances du conseil et selon le règlement, sont indexés annuellement selon le taux de l'indice du coût de la vie.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Le maire dépose les résultats financiers 2023

Le rapport indique :

des revenus de fonctionnement : 3 010 419 \$
des dépenses de fonctionnement : (2 585 019) \$
Affectations et investissements : (364 275) \$
Résultant dans un surplus pour l'année : 61 125 \$

Le conseil prend acte du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe, LLG CPA inc.

2024-05-83 <u>DÉSIGNATION DE LA FIRME COMPTABLE EXTERNE</u> POUR L'AUDIT 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'OCTROYER le mandat de vérification pour l'exercice financier 2024 à LLG CPA inc. conformément à l'article 966 du Code municipal ;

DE PRÉCISER que ce mandat comprend la préparation des rapports nécessaires aux différents programmes de subventions gouvernementales et la certification ;

D'AUTORISER les coûts reliés à ce mandat à l'intérieur du budget 2024.

2024-05-84 <u>RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR</u> RESURFACAGE DES CHEMINS HEENEY ET QUEST

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford a lancé un appel d'offres public pour des travaux de resurfaçage sur les chemins Quest et Heeney, et que la date limite de dépôt des soumissions était le 1er mai dernier;

SOUMISSIONNAIRES ET PRIX SOUMIS AVANT TAXES:

 Pavage Axion Inc.
 818 953,83\$

 Ali Excavation
 823 087,06\$

 Pavages Ultra inc.
 899 137,52\$

CONSIDÉRANT QUE les documents présentés par l'entreprise Pavage Axion inc sont conformes au cahier de charge et que le montant soumis au bordereau de prix est le plus bas;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,

ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté;

D'ACCEPTER la soumission de Pavage Axion inc. INC. pour un montant de 818 953,83\$ avant les taxes, dépense financée par le surplus non affecté et le fonds réservé pour la voirie et les carrières-sablières.

2024-05-85 <u>DEMANDE A LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE</u> <u>AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Hemmingford avec l'appui financier de la municipalité du Canton de Hemmingford, souhaite compléter le projet de revitalisation au Centre récréatif, en modernisant, rendant accessible et sécuritaire le mouvement actif pour tous les citoyens de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE la description du projet visant le Centre récréatif est :

- Ajout d'un secteur avec des modules de jeux modernes pour les enfants de 18 mois à 5ans;
- Ajout de filets protecteurs entre la clôture du baseball et les bancs de spectateurs;
- Ajout d'une clôture d'arrière-champ installée au baseball;
- Ajout d'une table de Ping Pong extérieure en béton;
- Installer des panneaux de pointage électronique pour le Dek Hockey et le Baseball.
- Ajout d'un accès Wifi extérieur et des haut-parleurs;
- Construire un cabanon pour l'entreposage d'équipement sportif;
- Peinturer la surface de la patinoire hivernale et ajouter des lignes pour 2 terrains de pickleball;
- Peinturer une surface pour le basketball;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford désire participer financièrement au projet tel que décrit plus haut, par l'utilisation des enveloppes cumulées pour les années 2022-2023-2024, totalisant 60 000\$;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est admissible dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 : Soutien au développement rural (projets municipaux locaux) ;

CONSIDÉRANT QUE le coût net du projet est d'un peu plus de 150 000\$ qui sera partagé équitablement avec la Municipalité du Village de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE le fonds Régions et Ruralité – Volet 2 : Soutien au développement rural (projets municipaux locaux) octroi jusqu'à un maximum de 80 % des coûts nets admissibles au projet, et que chaque municipalité participante contribuera 20% du montant projeté, donc 15 066,07\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté, DE CONSENTIR à participer au projet du Village de Hemmingford souhaitant compléter le projet de revitalisation au Centre récréatif, en installant de nouveaux modules de jeux, l'achat d'espace de rangement pour divers équipements sportifs, installation d'éclairage au Deck Hockey, clôture sécuritaire pour terrain de baseball, à être présentée à la MRC des Jardins-de-Napierville par la municipalité du Village de Hemmingford, dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 : Soutien au développement rural (projets municipaux locaux).

2024-05-86 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE la conseillère nommée au poste de maire suppléante a démissionné et que le maire doit nommer un membre du conseil pour la remplacer;

POUR CETTE RAISON, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la proposition de nommer M. Jean-Marc Lamoureux comme maire suppléant. M. Lamoureux accepte cette nomination.

2024-05-87 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la conseillère nommée comme présidente du conseil de consultation d'urbanisme a démissionné et que le maire doit nommer un membre du conseil pour la remplacer;

POUR CETTE RAISON, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la proposition de nommer Mme Julie Bergeron comme présidente du comité consultatif d'urbanisme. Mme Bergeron accepte cette nomination.

2024-05-88 AVENANT À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'Entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie (l'Entente) a été signée le 10 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'Entente a pour objet de déléguer à la MRC des Jardins-de-Napierville (MRC) la mise en œuvre du Programme d'inspection des risques plus élevés, par le service de prévention ;

CONSIDÉRANT QU'une modification à l'Entente peut être apportée à son contenu par écrit et avec l'accord des parties;

CONSIDÉRANT QUE trois nouvelles municipalités, à savoir les municipalités de Saint-Michel, Saint-Édouard et Saint-Jacques-le-Mineur, ont exprimé leur volonté de se joindre à l'Entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les conditions d'adhésion des municipalités et de préciser que la MRC offre le service de recherche de causes et circonstances en incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité du Canton de Hemmingford a pris connaissance de l'avenant à l'Entente de délégation de compétence en matière de prévention incendie et qu'il s'en dit satisfait;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER l'Avenant 2024-01 à l'Entente de délégation de compétence en matière de prévention incendie, tel que présenté ;

D'AUTORISER le maire Lucien Bouchard et la directrice générale Sylvie Dubuc à signer au nom et pour le compte de la Municipalité du Canton de Hemmingford ledit avenant, attestant ainsi son accord et son engagement envers les modifications apportées à l'Entente;

QUE toutes les dispositions de l'Entente initiale demeurent en vigueur, sauf celles expressément modifiées par l'avenant.

2024-05-89 RENOUVELLEMENT DE BAIL BELL MOBILITÉ CELLULAIRE

CONSIDÉRANT QUE BELL MOBILITÉ INC. désire renouveler pour cinq (5) années, selon l'option de prolongation et aux mêmes modalités et conditions au bail original, en date de l'échéance du 1er juin 2026 se terminant le 31 mai 2031 pour la location d'une parcelle de terrain d'une superficie approximative de 528 m.c. au 636 Route 219 (entrepôt municipal), ce qui inclut le droit à une tour et des équipements y étaient reliés ;

CONSIDÉRANT QUE selon les termes de l'entente, Bell Mobilité INC. versera une somme annuelle de 9 500\$ payable en douze (12) versements, égaux et consécutifs, indexé a 3 % annuellement ;

CONSIDÉRANT QUE pour toute nouvelle sous-location d'une partie de l'équipement et des lieux, le cas échéant, Bell Mobilité Inc. payera à compte du premier jour du mois de l'installation de l'équipement d'un tel sous-locataire, le montant de 6 000\$ avant taxe de vente, en douze (12) versements, égaux et consécutifs, indexé a 3 % annuellement ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, APPUYÉ par a conseillère Deborah Beattie, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

DE CONFIRMER le renouvellement du bail avec Bell Mobilité Cellulaire inc. pour une période de cinq (5) ans, aux mêmes conditions, à partir du 1^{er} juin 2026 jusqu'à l'échéance du 31 mai 2031;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale greffière-trésorière à signer tout document relié à ce dossier.

2024-05-90 AJOUT DE L'ANNEXE "A" L'ENTENTE RELATIVE AUX LOISIRS ENTRE LES MUNICIPALITÉS DU VILLAGE ET DU CANTON DE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village de Hemmingford est propriétaire depuis le 26 juillet 2023 de la propriété située au 476 rue Frontière a Hemmingford, et que les immeubles sont à vocation communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le partage des coûts d'opération doit être inclus dans l'entente entre la Municipalité du Village et celle du Canton, document qui fut signée le 26 aout 2005 qui est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de l'annexe A a ladite entente, indique le partage dans les coûts d'opération, au prorata de la population, 30% pour la Municipalité du Village et 70% pour la Municipalité du Canton ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER le maire et la directrice générale a signé l'annexe A de l'entente relative aux loisirs entre les municipalités du Village et du Canton de Hemmingford

2024-05-91 NOUVELLE PORTE EN ACIER POUR CASERNE D'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la porte d'entrée à la caserne d'incendie doit etre remplacée ;

CONSIDÉRANT QUE Vitrerie SARAN offre pour un montant estimé de 5 300\$, d'enlever la porte existante et d'installer une porte thermos en aluminium avec cadre, coupe froid et seuil ;

IL EST PROPOSÉ parla conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER l'achat et l'installation de la nouvelle porte, financé par la subvention PRABAM.

2024-05-92 SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS DE PORTES

CONSIDÉRANT QUE les trois portes a la caserne d'incendie doivent etre muni de lecteur de contrôle d'accès numérique ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ali sécurité offre la fourniture et installation d'un système de contrôle d'accès pour un montant de 5 913,30\$, avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux APPUYÉ par la conseillière Jennifer Levie, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER l'achat et l'installation d'un système de contrôle d'accès, financé par la subvention PRABAM.

2024-05-93 TRAVAUX DE RESURFACAGE ZONE DE 350 MÈTRES CHEMIN WHITE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de planage, de nettoyage, fourniture d'un liant d'accrochage et la fourniture et la pose de 1,5 pouce d'asphalte compacté ainsi que la recharge des accotements sont inclus dans le prix fournis par l'entreprise Pavages MCM, pour un montant de 43 500\$ avant les taxes applicables ;

PAR CES INFORMATIONS:

IL EST PROPOSÉ parle conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER les travaux tels que décrits plus haut, financés par le budget des infrastructures routières du budget 2024.

2024-05-94 TRAVAUX DE RESURFACAGE ZONE 300 MÈTRES SUR L'AVENUE MARGARET

CONSIDÉRANT QUE des travaux de planage, de nettoyage, fourniture d'un liant d'accrochage et la fourniture et la pose de 1,5 pouce d'asphalte compacté ainsi que la recharge des accotements sont inclus dans le prix

fournis par l'entreprise Pavages MCM, pour un montant de 29 700\$ avant les taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QU'une partie, au bout du chemin Margaret, une zone de 1 800 pieds carrés, doit êre excavée et asphaltée par une pose de deux pouces de fourniture d'enrobé bitumineux, pour un cout total de 13 000\$;

PAR CES INFORMATIONS:

IL EST PROPOSÉ par la conseillière Julie Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Deborah Bergeron, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER les travaux tels que décrits plus haut, financés par le budget des infrastructures routières du budget 2024.

2024-05-95 HABITS DE COMBAT "BUNKER SUIT"

CONSIDÉRANT QUE certaines pièces d'équipements vestimentaires pour combat dans les interventions doivent être renouvellés à chaque année, tel que des pantalons et manteaux ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, Et RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'ACCEPTER le prix soumis par CMP MAYER Inc.pour ces pièces d'habits, au montant de 4 425\$ avant les taxes et le frais de livraison.

2024-05-96 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES MUNICIPALS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE deux employées-cadres désirent participer au congrès de l'Association des directrices et directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec du 12 au 14 juin 2024, dans le but de s'informer, par des ateliers et des présentations, de nouveautés dans le domaine municipal;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour les deux inscriptions est de 1 640\$, plus l'hébergement des deux employées pour 1 000\$, et les coûts reliés au déplacement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux APPUYÉ par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les paiements reliés aux inscriptions, et les diverses dépenses, financées par le budget 2024, pour la formation du personnel.

2024-05-97 SOUTIEN FINANCIER À ÉCOLE SAINT-ROMAIN

CONSIDÉRANT QU'une demande de contribution financière en soutient à l'organisation scolaire de l'école Saint-Romain, a été déposée dans le but de financer les dépenses relatives à l'embellissement du parc-école ainsi que des activités culturelles offertes aux élèves;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Levie, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement de 1 000\$ à l'école Saint-Romain, financé par le budget 2024 prévu pour les dons.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

POINT DIVERS

2024-05-98 COUSSIN GONFLABLE SOULÈVE CAMION LOURD

CONSIDÉRANT QUE le service incendie avait fait la demande pour l'année 2024, et réservé au budget, de l'achat d'un coussin gonflable afin de soulever un camion lourd renversé ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par la conseillère Julie Bergeron, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'achat auprès de la compagnie CMP MAYER du coussin multiforce au cout de 6 450\$ avant les taxes et le frais de livraison, financé par le budget 2024 des équipements au service des incendies.

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-05-99 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Lamoureux APPUYER par la conseillère Jennifer Levie, ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance s	oit levée	à 20h36
-----------------	-----------	---------

Lucien Bouchard Sylvie Dubuc
Maire Directrice générale greffière-trésorière

Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS: La directrice générale, Greffière-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront assumés par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus:

2024-05-82 2024-05-84 2024-05-89 2024-05-91 2024-05-92 2024-05-93 2024-05-95 2024-05-96 2024-05-97

2024-05-98